

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Un petit mot du président pour tous les membres de notre club de plongée.

Après de multiples soucis techniques sur notre piscine de Chinon, le bassin à enfin ouvert le vendredi 9 décembre pour que nous puissions reprendre nos entraînements hebdomadaires du lundi et vendredi soir.

Malheureusement, notre piscine municipale va refermer ses portes à la fin du mois de décembre pour quatre mois consécutifs, à savoir, janvier, février, mars et avril 2023.

Cette fermeture n'est plus pour des raisons techniques, mais pour des raisons économiques, car le coût de l'énergie pour chauffer la piscine a vraiment augmenté et la facture s'élève à des montants astronomiques.

La seule solution retenue a été la fermeture pour quatre mois afin de faire des économies d'énergie pendant cette période.

Cependant, nous avons oeuvré pour que nous puissions continuer à pratiquer notre loisir subaquatique dans les bassins de la piscine d'Avoine.

Nous allons pouvoir conserver les mêmes jours d'entraînement, le lundi et le vendredi soir, mais les horaires seront un petit peu différents.

Le lundi, le créneau sera de 20h à 22h avec possibilité d'aller jusqu'à 23h.

Le vendredi le créneau sera de 21h à 22h30 avec possibilité d'aller jusqu'à 23h.

Les créneaux du lundi seront à partager avec le club d'Avoine, Confluence Plongée. Donc les 2 clubs ensemble.

Les créneaux du vendredi seront uniquement pour le club de Chinon Plongée.

Une possibilité de licence passager à 10€ à été proposée pour que les membres d'un club puissent aller s'entraîner avec l'encadrement de l'autre club (exemple où un licencié arrive à la piscine et qu'il n'y a pas d'encadrant de son club, il pourra quand même profiter de l'encadrement de l'autre club au lieu de rentrer chez lui.)

Voilà donc les grandes lignes de ce début d'année.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs voeux pour la nouvelle à venir.

Alain DENIS.